

# Le petit Cambonnais

N° 27

**JOURNAL MUNICIPAL - Octobre 2014**

- 1 **Edito**
- 2 **Conseils municipaux**
- 3 **Plante invasive**
- 3 **Visite FC Barbastro**
- 4 **Rentrée des classes**
- 5 **Sénatoriales**
- 5 **Semaine fédérale**
- 6 **Entretien des cours d'eau**
- 6 **Info permis à points**
- 7 **La vie à Cambon**



Le soleil a joué au cache-cache tout l'été, mais a décidé de se montrer dans toute sa splendeur pour la rentrée des enfants à l'école le 2 septembre. C'est ainsi que par un temps radieux - à se dire que c'était le moment de partir en vacances ! - les petits écoliers ont repris le chemin pour la dernière rentrée dans l'école historique.

En faisant quelques pas dans l'autre sens, les Cambonnais ont pu constater l'avancement du chantier de la nouvelle école. Car juillet et août n'ont pas été des mois de vacances pour les entreprises qui ont continué à travailler sur l'étanchéité, la pose des panneaux isolants, les enduits extérieurs ; et plâtre, peinture et câblages à l'intérieur.

Les vacances de Toussaint seront très précoces cette année, ce qui ne permettra pas le déménagement avant les vacances de Noël. Ce petit décalage dans le temps aura l'avantage de permettre de prendre du temps pour les finitions et d'être sûrs que la nouvelle école sera parfaitement prête pour recevoir ses nouveaux locataires.

Le soleil qui nous a manqué et les quantités impressionnantes de pluie de cet été n'ont pas été négatifs pour tout le monde : les gazons n'ont jamais été aussi verts ! ce fut également idéal pour le stade de foot qui a bénéficié au mois d'août d'un véritable bain de jouvence. Grâce au pilotage par l'association « Fréjairolles Cambon Collines », et à une collaboration avec les communes de Fréjairolles et Saint Juéry, le terrain a été aéré puis sablé.

Pendant tout le mois d'août l'entreprise SPIE est intervenue sur la route du Lézert pour enfouir les réseaux électriques, en attendant sa réfection l'année prochaine par le Conseil Général. Enfin, la signalisation horizontale sur la voirie autour du centre bourg a été repeinte fin août.

Bref, l'été a été industriel à Cambon et l'automne s'annonce intéressant.

Sarah Laurens





## Séance du 25 juillet 2014

### ➤ FCTVA

Le financement des travaux de l'école de Cambon est assuré par des subventions de l'Etat (DETR), du Conseil Général (FDT) ainsi que par deux emprunts de 600 000 € chacun, le solde étant constitué d'autofinancement par la commune.

Afin de couvrir le fonds de compensation de la TVA, il a été décidé de consulter différents établissements financiers sur la base d'une enveloppe de 530 000 €.

4 établissements ont été consultés pour un prêt-relais sur 24 mois ainsi que sur une ligne de trésorerie sur la même durée. Il s'avère que le prêt-relais est la solution la plus avantageuse.

Après étude des propositions reçues, le Crédit Mutuel offre les meilleures conditions, qui sont : un prêt relais de 530 000€ à un taux fixe de 1.20%, sur une durée de 2 ans. Les frais de dossiers sont de 530 € payables au premier déblocage. Il est important de rappeler que ces montants avaient été prévus dans le plan de financement de l'école.

Vote : 12 pour, 4 contre et 0 abstention.

**Les prochains conseils municipaux** se dérouleront à 20h30 dans la salle des conseils les :

5 novembre 2014

15 décembre 2014

## Séance du 28 août 2014

### ➤ Recrutement d'un agent

Avec la mise en place des rythmes scolaires et en attendant le déménagement dans la nouvelle école, il est proposé de procéder au recrutement d'un agent pour besoin occasionnel pour une période de 4 mois sur la base d'un contrat de 24H par semaine.

### ➤ Locaux communaux

Une convention a été signée entre le Budokan Judo Club de l'Albigeois et la mairie afin de mettre à disposition gratuitement la salle du dojo. Des cours de Krav-maga (self défense) vont être dispensés tous les vendredis de 17h30 à 19h dans cette salle.

La commune renouvelle la convention de mise à disposition de la salle polyvalente à l'association Partn'Air, les lundis de 9h30 à 11h30. Cette association a pour but d'améliorer la prise en charge et la qualité de vie des déficients respiratoires.

### ➤ C2A

Madame le maire présente au conseil la rapport d'activité 2013 de la C2A.

### ➤ Commissions communautaires

Pour les quatre nouvelles commissions créées, les représentants de la commune sont :

- Commission proximité travaux : titulaire B.Cabrol ;

suppléant P.Granier

- Commission environnement : titulaire N.Galliet ; Suppléant M.Colin.

- Commission mobilité / habitat/ urbanisme : titulaire M.Alran Rey, suppléant D.Albert.

- Commission culture/ sport/ politique de la ville : titulaire S.Dupré ;suppléant J.P.Rayssac.

## Séance du 29 septembre 2014

### ➤ Assurance

Suite à une analyse des dossiers juridiques de la commune, notre assureur Groupama propose d'intégrer au contrat une franchise annuelle au 1er sinistre. Cette franchise permet de garder le même montant de cotisations.

### ➤ Poste vacant

Bernard Barres est mis en retraite pour invalidité. La commune procède à la radiation des cadres de cet agent le 01/01/2014. Un poste vacant d'agent d'entretien espaces verts et espaces sportifs est déclaré auprès du centre de gestion.

### ➤ Contrat d'agent

A la demande des parents d'élèves, une nouvelle organisation a dû être mise en place dans la classe GS-CP. Cela implique une augmentation du temps de travail de 2 heures de C.Blaquière en contrat à durée déterminée.

# Halte à l'invasive phytolacca !

C'est la terreur des sous-bois. La phytolaque, plus connue sous le nom de raisin d'Amérique, envahit peu à peu nos campagnes. Venue des Etats-Unis, cette plante a été introduite pour la première fois au XVIIe siècle dans le Bordelais. Les viticulteurs utilisaient le jus de ses baies comme pigment. Puis la phytolaque s'est répandue rapidement, certainement à travers l'horticulture, et jusqu'à devenir dangereuse.

Les effets de cette « peste végétale » sont dramatiques, à tous les niveaux. Au pied de la phytolaque, rien, à part les

ronces, ne pousse. Adieu également les champignons et les tendres herbes prisées par les cerfs et les chevreuils. Pour ces animaux, la consommation du raisin d'Amérique peut même être fatale. Les insectes n'y trouvent pas non plus leur compte. Seules quelques mouches et larves de hannetons s'accommodent de la présence destructrice de cette plante.

Autre problème, la phytolaque pousse un peu partout, à part dans les sols argileux, avec une préférence pour les sols acides légèrement ensoleillés. Pour l'instant, les seuls moyens de lutte

efficaces, connus et avalisés par l'Office national des forêts, sont le fauchage et l'arrachage.

Alors n'hésitez pas ! Arrachez ou coupez les plants de phytolaque que vous rencontrez, afin d'éviter leur prolifération !



## Visite du FC Barbastro

Tout est parti d'un apéritif ! Les dirigeants de l'association de foot FCC ont eu l'idée faire un tournoi, et pourquoi pas en Espagne ? Alain Campo, agent communal, originaire de l'Aragon, a saisi la balle au bond, et rencontré l'entraîneur de foot de la commune de Barbastro, province de Huesca, à quatre heures de route d'ici.

Aussitôt dit, aussitôt fait. Grâce à l'organisation des dirigeants de

l'équipe U13 du FCC, les parents et les enfants de l'équipe sont partis le week-end du 8 au 10 mai 2014 à Barbastro. La bonne ambiance a incité des parents espagnols à faire de même.



C'est ainsi que le groupe de 16 enfants et autant d'adultes (parents et entraîneurs) a traversé les Pyrénées le samedi 14 juin. Ce fut une belle journée conviviale, au cours de laquelle nos amis ibériques ont découvert Cambon, son restaurateur, son parcours de santé et son terrain de foot.

La commune de Barbastro a remis à la commune de Cambon une petite statuette de la tour de la ville symbole de Barbastro en guise de cadeau. Une belle expérience pour tous...



Et l'aventure ne s'arrête pas là : l'équipe de rugby est allée jouer à Barbastro le week-end du 6 septembre, le match retour est prévu en juin 2015...



## RENTRÉE DES CLASSES

Le 2 septembre, l'équipe enseignante, avec 4 nouvelles institutrices, a accueilli les 223 petits cambonnais sous un soleil radieux.

L'équipe enseignante : Marie Couderc / PS-MS ; Françoise Cabrol / PS-MS ; Marielle Gauthier / MS-GS ; Audrey Blanc / GS- CP ; Véronique Grillon / CE1 ; Florence Cascino / CP - CE1 ; Sarah Daude / CE2 - CM1 ; Caroline Andreu / CE2 - CM1 ; Emmanuelle Etevé / CM2.

Emilie Faure assure la décharge de direction de Mme Cabrol le lundi et le complément de Mme Couderc le mardi.

Tout au long de l'année des projets éducatifs seront menés par l'équipe enseignante : projet théâtre, pour les enfants de PS et MS ; projet cinéma pour les 6 classes de cycle 2 et 3 ; projet cirque pour le cycle 1 et 3 début juin. Ces projets sont choisis par les enseignants en fonction du travail mené en classe. Ils sont financés par la coopérative scolaire, la mairie prenant à sa charge le transport en bus. La coopérative scolaire est essentiellement alimentée par les cotisations des parents, les revenus des photos de classe et les subventions versées par l'APE. L'adhésion à la coopérative n'est pas obligatoire, mais il est souhaitable que chaque famille y participe, dans la mesure de ses possibilités, afin d'assurer la pérennité de la coopérative et des projets d'école.

La grande nouveauté pour parents et enfants, ce sont les nouveaux rythmes scolaires. Grâce au travail réalisé depuis le mois de mai par le comité de pilotage, le cadre et l'organisation des activités sont planifiés. Après le temps scolaire, les petits cambonnais qui ne rentrent pas chez eux ont le choix parmi des parcours variés : les clubs sportifs cambonnais ou bien des nouvelles activités culturelles ou encore les fameuses NAP (Nouvelles Activités Périscolaires) encadrées par les animateurs du CLAE. Ces NAP qui se déroulent les lundis, mardis et jeudis de 15h45 à 16h45, sont gratuites pour l'année 2014/201 par décision de la municipalité.

Les premières semaines de ces nouveaux rythmes affichent un bilan plutôt positif. Chaque jour, entre 100 et 130 enfants participent aux NAP. Les cours des clubs d'associations sportives sont quasiment tous remplis. Les séances des nouveaux clubs d'activités à caractère culturel débutent la première semaine d'octobre avec des listes d'inscriptions déjà presque complètes.

Bien sûr, ces modifications d'horaires et d'activités demandent du temps pour leur mise en place. En effet, pour tout le monde, l'organisation de l'après midi et de la fin d'après midi est complètement changée. Les enfants découvrent et choisissent de nouvelles activités, les parents doivent jongler avec les horaires et les inscriptions, les enseignants doivent repenser l'organisation des apprentissages, les animateurs doivent gérer plus d'enfants dans des lieux différents, le temps de travail des agents attachés à l'école est modifié. Il faudra certainement compter jusqu'aux vacances de Toussaint pour que chacun trouve un rythme confortable.



# Sénatoriales

Les sénateurs sont investis d'un mandat parlementaire. Ils participent à l'exercice de la souveraineté nationale.



**Ils votent et contrôlent l'action du gouvernement.**

Le Sénat est composé de **348 sénateurs** élus au suffrage universel indirect.

La circonscription d'élection est soit le département soit la collectivité d'outre-mer. Depuis 2011, le Sénat est renouvelable par moitié, en deux séries (la série 1, renouvelée lors des élections de 2011 : 170 sièges, et la série 2, concernée par le renouvellement de septembre 2014 : 178 sièges), tous les trois ans, pour tenir compte de la réduction de neuf à six ans de la durée du mandat sénatorial.

Dans chaque circonscription, **le collège électoral se compose** : des députés et des sénateurs, de l'ensemble des conseillers généraux, des conseillers régionaux, mais surtout des délégués des conseils municipaux qui représentent 95% des électeurs des sénateurs.

Le nombre total de grands électeurs pour la série 2 est de 87 534.

Les **élections de septembre 2014** de la série 2, concernent 59 sénateurs à élire au scrutin majoritaire dans 34 circonscriptions, dont le Tarn et 119 sénateurs à élire à la représentation proportionnelle dans 35 circonscriptions.

A Cambon, le conseil municipal a élu cinq délégués (S.Laurens, P.Granier, M.Alran, B.Cabrol, S.Delecouls) sur les 1067 grands électeurs du département pour élire les deux sénateurs du Tarn.



Les **deux nouveaux élus** sont Philippe Bonnacarrère et Thierry Carcenac.

# Semaine fédérale

Depuis 1927, les cyclotouristes se donnent rendez-vous chaque année, la première semaine d'août afin de découvrir les charmes d'une région. Cette 77ème édition se déroulera du 2 au 9 août 2015 à ALBI et sur les routes du département.

Les organisateurs misent avant tout sur un accueil de qualité et une ambiance chaleureuse.

**Ils ont besoin de vous et vous pouvez les aider.**

Vous habitez dans un rayon de 15 à 20 km autour d'Albi, vous aimez les contacts, vous avez un hébergement disponible (chambre, studio...), que vous pouvez mettre à la disposition des cyclotouristes pendant la semaine .....

Alors n'hésitez pas, remplissez un formulaire «Recherchons HEBERGEURS» que vous pouvez récupérer :

- Auprès de votre mairie
- Sur le site : <http://sf2015.ffct.org>

Et renvoyez-le rapidement à l'adresse suivante:  
COSFIC - Commission hébergement BP N° 10091 - 81027 ALBI Cedex 9

Ou par mail : [sf2015.hebergement@gmail.com](mailto:sf2015.hebergement@gmail.com)

Pour tout renseignement contactez-le :  
06 30 40 93 33 ou 06 87 54 47 64

77<sup>ème</sup> Semaine fédérale internationale de cyclotourisme

Du 2 au 9 Août 2015

Devenez ambassadeur

Recherchons HEBERGEURS

ALBicyclette dans le Tarn

Vous disposez d'une maison, d'un studio, d'un appartement, d'une ou plusieurs chambres, libres du 1er au 9 août 2015

15 000 cyclotouristes français et étrangers sont à héberger durant cette période. Parmi eux 2 000 environ souhaitent l'être chez l'habitant dans un rayon de 20 km autour d'Albi.

Vous pouvez soutenir l'organisation de cette manifestation unique en Europe : vous favoriserez le tourisme et aiderez ainsi au développement économique local.

# Entretien des cours d'eau

De nombreux cours d'eau sillonnent la commune. Leur entretien est essentiel notamment pour éviter les inondations. Il est important de se rappeler la réglementation en la matière.

Le lit des cours d'eau non domaniaux appartient aux propriétaires des deux rives (article L.215-2 du code de l'environnement). Le riverain est tenu à un entretien régulier du cours d'eau qui a pour objet de maintenir le cours d'eau dans son profil d'équilibre, de permettre l'écoulement naturel des eaux et de contribuer à son bon état écologique (article L.215-14 du code de l'environnement).

L'entretien assuré par le riverain se limite aux opérations suivantes : l'enlèvement des embâcles, débris et atterrissements, flottants ou non, par élagage ou recépage de la végétation des rives. Toute opération plus lourde telle que curage, dragage, rectification du profil en long ou de la section transversale, protection de berge, etc., ne

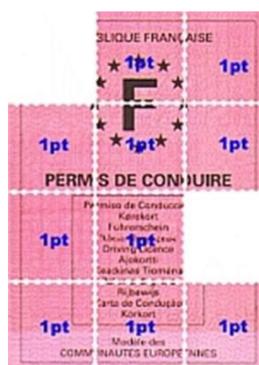
relève pas de l'entretien courant. En effet, ces interventions peuvent avoir un impact sensible sur l'équilibre du cours d'eau et sont donc soumises à déclaration ou autorisation au titre de la législation sur l'eau.

L'entretien ne doit pas non plus conduire à la destruction de la ripisylve (l'ensemble des formations boisées, buissonnantes et herbacées présentes sur les rives d'un cours d'eau) qui joue un rôle majeur dans la préservation de la qualité de l'eau et de la vie aquatique : les arbres à éventuellement supprimer sont ceux qui menacent de tomber dans le lit du cours d'eau et de provoquer des embâcles.

Les interventions sur la ripisylve devront notamment être faites hors période de nidification des oiseaux (période à éviter : de mi-mars à fin août).



# Info permis à points



La politique de lutte contre l'insécurité routière comporte 3 volets. Le volet répressif, c'est l'indispensable sanction des infractions ; le volet informatif, la possibilité de consulter son solde de points sur internet, et le volet pédagogique constitué des stages de sensibilisation aux risques routiers.

## Volet informatif :

Depuis 2009, les conducteurs peuvent accéder à leur solde de points via le site sécurisé : <https://www.telepoints.info>. Cette information gratuite est importante pour tous les titulaires d'un permis de conduire quelque soit sa catégorie.

## Volet pédagogique :

Les stages de sensibilisation au risque routier, dit « stage de récupération de points » sont un rendez-vous citoyen pour tous ceux qui partagent l'espace routier et qui souhaitent conserver leur titre de conduite à l'issue d'infractions répétées.

Des stages sont régulièrement organisés à proximité de Cambon d'Albi. L'accès direct, en temps réel, aux places de stages de votre région est désormais disponible. Ces informations sont disponibles sur :

<https://www.permisapoints.fr>

Vous retrouverez le lien directement sur notre site : [www.cambondalbi.fr](http://www.cambondalbi.fr) à la rubrique services municipaux, puis démarches administratives et Sécurité





# La vie à Cambon

## Commémoration



Vous êtes conviés à vous rassembler autour du monument aux morts le dimanche 23 novembre à 11h30 pour commémorer l'armistice du 11 novembre 1918.

## Route du Lézert

Pendant l'été, des travaux d'enfouissement de lignes téléphonique et électrique ont été faits sur la route du Lézert. Un revêtement provisoire a été posé en attendant la réalisation des travaux de consolidation et réfection de la chaussée. Ils sont prévus courant 2015 et seront effectués par le Conseil Général.

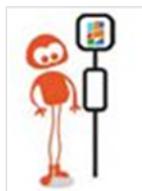


## Transports urbains

Pour la rentrée, le réseau a été modifié avec, pour Cambon, une fusion des lignes F1 (Cambon Maillol) et F (Cambon village). L'objectif est de diminuer les kilomètres parcourus sans voyageurs sans pour autant baisser la qualité du service.

La ligne "Cambon Mairie" apparaît 2 fois sur chaque grille horaire car c'est un terminus partiel : le bus passe à cet arrêt, part vers Maillol, puis repasse à nouveau au centre du village avant de rejoindre Albi. Aucun service n'a été supprimé par rapport à l'année dernière.

<http://www.grand-albigeois.fr/795-les-horaires-2014-2015.htm>



## Visite de l'école

La construction de l'école sera terminée pour la fin de l'année. Les enfants et les enseignants pourront y prendre leurs quartiers dès la rentrée de janvier.

Pour toutes les personnes qui ont envie de visiter ce bel ouvrage, la mairie va organiser une **Journée « portes ouvertes » le samedi 24 janvier 2015 de 10h à 17h.**

## Label FCC

Mercredi 1<sup>er</sup> octobre, le district du Tarn de Football est venu



Label Qualité Ecole de Football  
Fédération Française de Football

remettre le label ECOLE de FOOT au club de Fréjairolles Cambon Collines.

L'école de football regroupe les activités concernant les catégories U7 U9 U11 et U13. Ce label est un signe de reconnaissance pour le club. Il met en lumière sa mission éducative, assurée par un encadrement formé et compétent, et son enseignement du football dans le respect des règlements et de la politique fédérale tout en cultivant l'esprit sportif.

## Fête des aînés

L'après-midi festif pour les aînés organisé par le CCAS aura lieu le **samedi 16 décembre** à partir de 14h30 à la salle polyvalente.



## **Publication de la commune de Cambon**

4 place de la mairie – Tél. 05 63 53 00 00 – Fax. 05 63 53 03 56 – Email. : [mairie.de.cambon@wanadoo.fr](mailto:mairie.de.cambon@wanadoo.fr)

Site Internet : [www.cambondalbi.fr](http://www.cambondalbi.fr)

Directeur de la publication : Sarah Laurens – Rédaction et mise en page : Commission communication

Impression : Octobre 2014 – Tirage : 850 exemplaires